

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Manon Pitre

<https://www.cadre21.org/membres/55f3ae518a31e8ca3d6ba28c>

Date d'obtention : 2020-08-18 19:37:18

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1- Si j'ai une information je dois valider avec l'élève. Je confisque le téléphone (ou autre) sans regarder quoi que ce soit. Je rassure le jeune ... je passe la trousse et je suggère à l'élève de parler à un parent en ma présence j'avise le service de police.

J'explique le plus clairement possible la suite des choses , mais comme je ne connais pas la décision du procureur je reste dans le générale.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

La naïveté de la jeune.....et celle du jeune qui veut juste rire de cette situation il n'a pas de malveillance. Parfois la demande sous entend autre chose de malveillant de méchant de gens qui veulent profiter de la naïveté des autres.

Ce programme désengorge le système juridique et les longues attentes de comparutions .

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour l'avoir vécu à quelques reprises pour moi c'est le moment où j'annonce que cette situation pourrait être traitée comme de la pornographie juvénile de la possession de la distribution ou du visionnement Ce geste qui semble si banal peut devenir vraiment sérieux.